

**Compte-rendu du Petit-déjeuner Santé et Sécurité
d'International SOS, tenu à Paris le 14 novembre 2006**

sur le thème

**« Moyen-Orient : un défi pour la santé &
la sécurité de vos collaborateurs ? »**



**Contact presse : Brigitte Huguet • PRformance
T 01 46 34 78 61 • 06 15 42 77 87 – E mail brigitte@prformance.com**

SOMMAIRE

Sécurité personnelle et risques émergents par Xavier CARN, Directeur des Services Crises et Sécurité – International SOS	Page 3
Moyen-Orient : offre de soins et risques médicaux contrastés par le Dr Pierre GALZOT, Directeur Général - A-EMC (Associated Emergency Medical Centers), filiale du Groupe International SOS	Page 7
Le Moyen-Orient, entre équilibres et déséquilibres par Frédéric ENCEL, Docteur en géopolitique et professeur de relations internationales, Essayiste et Consultant en risques-pays	Page 10
Questions des participants	Page 13

« Sécurité personnelle et risques émergents »

par Xavier CARN, Directeur des Services Crises et Sécurité – International SOS

Xavier CARN

Directeur des Services Crises et Sécurité pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, a rejoint International SOS en avril 2006.

Agé de 40 ans, Xavier CARN est diplômé de l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (spécialités : malais et arabe) et est titulaire de deux DESS (affaires internationales et sciences politiques). Il débute sa carrière au Ministère de la Défense en 1991 comme analyste sur l'Asie. Toujours fonctionnaire du Ministère de la Défense, il est détaché au sein du Ministère des Affaires Etrangères en tant que deuxième secrétaire à l'ambassade de France à Bangkok (1995-1999), puis premier secrétaire à Singapour (2001-2005).

Au sein d'International SOS, Xavier CARN exerce des responsabilités opérationnelles et conseille les adhérents et partenaires d'International SOS dans le domaine de la gestion de crises.

Je vous exposerai des pistes de réflexion quant aux problématiques de sécurité propres au Moyen-Orient et à leur influence potentielle sur la sécurité de vos voyageurs et salariés expatriés.

En liminaire, je préciserai que le Moyen-Orient, dans l'acception que nous souhaitons lui donner aujourd'hui, se situe entre la rive est de la mer méditerranéenne et une ligne imaginaire tracée à la frontière iranienne/pakistanaise/afghane : cette région comprend donc Bahreïn, l'Egypte, l'Iran, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et le Yémen, entre autres.

I. Les perceptions liées à la situation sécuritaire au Moyen-Orient et leur démystification

Une carte déformée est projetée. Il s'agit de montrer la taille réelle, très importante, qu'occuperait le Moyen-Orient s'il était perçu au travers du filtre des pays exportateurs d'énergie.

Je vous présenterai avant tout une liste des perceptions véhiculées dans l'opinion publique par les médias non spécialisés, au sujet du Moyen-Orient. Aussi, le principal danger, pour un expatrié, viendrait-il du terrorisme, soit d'Al-Qaïda. Les médias procèdent également à une généralisation, en suggérant que la situation serait comparable d'un pays à l'autre, au point de vue de la sécurité et de l'état des services de police. En fait, les pays du Moyen-Orient seraient tous très instables sur le plan politique. L'Iran, enfin, constituerait la grande menace actuelle.



Il se trouve que les réalités sont bien différentes. Rappelons que ce sont en tout 70 000 Français qui sont recensés au Moyen-Orient, dont 40 000 à 50 000 vivent en Israël.

Tout d'abord, le terrorisme provenant de groupes nationaux fait bien davantage de victimes que le terrorisme international. En effet, dans les faits, on observe surtout une croissance des actes de terrorisme émanant de groupes nationaux, qui s'attaquent aux représentations politiques ou économiques issues de leur propre gouvernement. Qui plus est, les victimes de ces attentats sont principalement des nationaux. Enfin, il convient de noter que l'occurrence des attentats est très différente selon les régions. En réalité, c'est un seul pays qui concentre la quasi-totalité des activités terroristes sur son sol, à savoir, l'Irak.

« La présence d'une communauté étrangère dans un pays peut contribuer à accroître son profil de risques »

Il reste vrai, cependant, que la présence d'une communauté étrangère dans un pays peut contribuer à accroître son profil de risques: il est alors d'usage de parler du phénomène de l'attentat opportuniste. Le durcissement des mesures de sécurité prises par les gouvernements des pays du Moyen-Orient contribue aussi à ce

phénomène : les terroristes sont alors amenés à s'attaquer à des *soft targets*, tels que les *compounds* réservés aux étrangers ou à des théâtres fréquentés par les expatriés.

Au Moyen-Orient, nous nous trouvons face à une véritable peau de léopard, c'est-à-dire que d'un pays à l'autre, l'engagement des forces de sécurité et la qualité des forces de police varient de façon très importante. Ainsi, la Jordanie a accompli des efforts significatifs en matière de formation et de professionnalisation de sa police, quand l'Arabie Saoudite reste en prise à des difficultés très importantes sur ce plan.

Enfin, à moins d'une dégradation brutale de la situation, le risque lié à la prolifération nucléaire en Iran n'a pas d'impact immédiat direct pour les expatriés et les voyageurs occidentaux, à l'heure actuelle.

Le Moyen-Orient est constitué d'une véritable mosaïque d'Etats, aux cultures et rapports à l'Islam différents, qui, cependant, échouent tous pour ce qui est de contrer l'Islam radical. Pourtant, il est à noter qu'en dépit de l'augmentation certaine des actions terroristes, aucun pays du Moyen-Orient ne s'est trouvé profondément déstabilisé.

II. Approches communes

Les pays du Moyen-Orient, bien que très différents, présentent cependant un certain nombre de traits caractéristiques qu'il convient de souligner.

Risques liés au terrorisme

Dans tous ces Etats, tout d'abord, on observe un phénomène indéniable qu'est celui de la prépondérance du terrorisme national, qui prend le pas sur le terrorisme international. Il est à noter la moindre technicité des mouvements nationaux, qui, de fait, ont recours à des stratégies basiques pour porter des coups au sein de l'Etat visé. Citons à titre d'exemple les attentats de Casablanca de 2003, dont les auteurs étaient des jeunes gens sans aucun lien direct avec Al-Qaïda. Si les attentats opportunistes, œuvre de mouvements nationaux, connaissent donc un accroissement important, il n'en reste pas moins qu'Al-Qaïda, même affaiblie et bien qu'elle n'ait plus la même capacité de commande et de contrôle sur ses filiales, reste dangereuse.

Il est à noter par ailleurs que ce sont les objectifs à valeur économique qui sont privilégiés. Par exemple, les sites pétroliers présentent une valeur stratégique (cas de l'Attentat manqué d'Abqaiq/ Arabie Saoudite en février 2006). Selon la rhétorique d'Al-Qaïda, il convient de « *frapper les sites économiques pour saigner les Etats impies* ».

« Les sites pétroliers
présentent une valeur
stratégique »

Est observé également un certain mimétisme en matière de terrorisme. En effet, les techniques terroristes évoluent elles aussi à l'heure de la mondialisation. Les terroristes partagent un corpus de savoir-faire et de techniques toujours plus raffinés, qui circulent à une vitesse accrue d'un pays à l'autre. Ainsi, la technique du kidnapping rencontre un certain succès, car, notamment, elle attire l'attention des médias.

Au nombre des caractéristiques communes, il convient également de noter que tous les pays du Moyen-Orient sont confrontés à la porosité très fréquente de leurs frontières, désertiques et mal contrôlées, ce qui rend propice la circulation des trafiquants d'armes, des terroristes et des idées. La mouvance terroriste la plus dangereuse se déplace souvent dans le sillage de prédicateurs radicaux mobiles entre les différents pays du Moyen-Orient.

Enfin, les cibles étrangères sont particulièrement visées : les attentats contre les touristes et contre les sites diplomatiques sont légions. Pour autant, les objectifs économiques, et notamment les entreprises, restent prioritaires pour les terroristes, comme en témoigne l'actualité de l'Irak.

Il convient de ne pas oublier également que la guerre en Irak a eu un impact extrêmement négatif sur toute la région, de même que le conflit israélo-palestinien et la récente guerre au Liban. En conséquence, le sentiment de sécurité ne cesse de se dégrader au Moyen-Orient. La « rue arabe »,

elle, est de plus en plus réceptive au fondamentalisme, la présence américaine faisant l'objet d'un sentiment de plus en plus hostile.

Le Moyen-Orient connaît aujourd'hui un émiettement des mouvements terroristes, au nombre de 283, dont la technicité est cependant renforcée par la mondialisation du Jihad.

Risques divers

Certains pensent que le vide créé par l'affaiblissement de l'Irak pourrait favoriser une influence plus grande de l'Iran. Signalons également que les gouvernements de la zone se retrouvent en porte-à-faux par rapport à leur opinion nationale. Les pratiques de transition démocratique restent rares dans la région.

Parmi des éléments plus positifs, il est à noter que la criminalité est plutôt globalement faible au Moyen-Orient.

« 28 % des décès des expatriés sont liés à des accidents de la circulation au Moyen-Orient.

Le risque est particulièrement élevé la nuit »

Enfin, il convient de ne jamais sous-estimer la dangerosité de la circulation routière dans ces pays : ainsi, 28 % des décès des expatriés sont liés à des accidents de la circulation. Le risque est particulièrement élevé la nuit. Sachez à ce titre que l'Arabie saoudite est lanterne rouge dans ce domaine. Il convient également de ne pas écarter les risques sismiques. Par ailleurs, il convient d'attirer l'attention sur la dangerosité des espaces désertiques, zones de trafic, souvent minés, par ailleurs, du fait d'anciens conflits.

III. Cartographie des risques

La cartographie réalisée selon les critères en vigueur permet de constater que la zone n'est pas si dangereuse qu'on le croit souvent.

- Seuls deux pays de la zone Moyen-Orient présentent des risques extrêmes : il s'agit de l'Irak et de la Palestine ;
- Cinq pays présentent des risques élevés : il s'agit de l'Iran, d'Israël, du Liban, de l'Arabie saoudite et du Yemen ;
- Enfin, la plupart des pays sont estampillés « risques modérés » : il s'agit des Emirats Arabes Unis, de Bahreïn, de la Jordanie, du Koweït, d'Oman, du Qatar, de la Syrie et de la Turquie.

La Jordanie est surtout marquée par l'influence importante qu'a eue Al-Qaïda. Au Koweït, l'Etat montre une volonté forte de contrer le terrorisme, en menant des actions de grande ampleur en la matière. Quant aux Emirats Arabes Unis, à Bahreïn et au Qatar, qui ont connu peu d'attentats, ils semblent plus exposés du fait de leur richesse en ressources naturelles, cibles potentielles, et de la menace diffuse liée à la présence américaine et étrangère sur leur territoire. La Syrie, pour sa part, présente un risque terroriste modéré. Il est à noter que la séquentialité des attentats reste forte en Turquie. Pour ce qui est de l'Arabie Saoudite, il convient de souligner que l'on mesure encore mal la profondeur du travail effectué par les services de sécurité locaux pour éradiquer les réseaux terroristes. En Iran, le risque lié à la prolifération nucléaire n'emporte pour l'heure aucune manifestation concrète pour les expatriés. Israël présente pour sa part un risque récurrent. Le Liban, lui, a récemment été marqué par un risque conjoncturel et des attentats ciblés ; les mines de l'après conflit présenteront un risque à ne pas négliger. Le Yemen reste l'un des fiefs d'Al-Qaïda.

L'Irak, pour sa part, constitue un pays profondément déstabilisé. Il est le terrain d'un conflit armé, d'un conflit intracommunautaire, et est devenu un laboratoire et terrain d'entraînement pour les Jihadistes. Enfin, les territoires palestiniens sont marqués, eux, par leurs mouvements terroristes radicaux, les pratiques d'enlèvement ainsi que les risques collatéraux liés aux opérations militaires menées par Israël.

S'agissant de l'occurrence des incidents terroristes au Moyen-Orient, c'est l'Irak qui l'emporte largement. Aussi convient-il de ne pas surdimensionner cette problématique dans la région.

« Quoi qu'il en soit, la
préparation et
l'information préalables de
vos collaborateurs restent
des actes essentiels. »

En conclusion, j'insisterai sur le fait qu'il n'existe pas deux situations identiques dans la région : le risque sécuritaire est très différent d'un pays à l'autre, ce qui implique une adaptation des moyens et la proposition de solutions adaptées par les entreprises, allant de la simple sensibilisation de vos collaborateurs à la conduite d'un audit sur les risques.

« Moyen-Orient : offre de soins et risques médicaux contrastés »

par le Dr Pierre GALZOT, Directeur Général - A-EMC

Dr Pierre GALZOT

Directeur Général et Fondateur de la société A-EMC (Associated Emergency Medical Centers), filiale du Groupe International SOS, a rejoint le Groupe en 2005.

Agé de 52 ans, Pierre GALZOT est diplômé de la faculté de Médecine de Paris. Il débute sa carrière en Centrafrique comme Médecin Conseil où il participe activement à la mise en place des plans de couverture médicale des opérations de secours. En 1986, il prend ses fonctions de Médecin Chef du CEABH au sein de l'UFR Cochin Port Royal qu'il occupe pendant six ans avant de rejoindre France Secours International en tant que Médecin Régulateur. L'implantation d'une plate-forme sanitaire en Algérie, la création d'un centre d'urgence à Tripoli, telles sont les actions marquantes qui ponctuent le parcours professionnel du Dr Pierre GALZOT. Parallèlement à ses activités professionnelles, Pierre GALZOT s'illustre également de par ses actions humanitaires notamment au Rwanda où il fonde un centre de lutte contre la malnutrition infantile. Dans le cadre de ses fonctions, Pierre GALZOT, contribue au redéploiement des activités d'ingénierie et d'assistance médicale opérationnelle en Afrique du Nord et en Afrique francophone pour le compte de grandes entreprises françaises.

Sur les plans médical et sanitaire, le Moyen-Orient est une zone de contrastes.

Pour aborder cette problématique de manière appropriée au sein de vos entreprises, il convient de mener une analyse des risques en amont, une bonne approche du profil des populations concernées et de l'environnement dans lequel elles seront projetées, de procéder à l'identification des pathologies et de lister les ressources hospitalières ainsi que les mécanismes d'évacuation à mettre en place. Il conviendra de synthétiser ces informations sous forme de documents uniques, véritables plans santé, propres à chaque projet à mettre en place.

I. L'analyse des risques-pays

L'analyse des risques-pays s'adosse à l'étude épidémiologique, l'épidémiologie autochtone devant être prise en compte sans oublier que le risque infectieux n'a pas de frontière. Ainsi, les échanges sont particulièrement intenses entre le Yémen et la Corne de l'Afrique. Le risque environnemental et social, et l'examen des situations d'urgence complexes ne devront pas être négligés non plus.

Analyse des risques épidémiologiques

Le recours aux données issues des mécanismes de veille internationaux permettra d'opérer une analyse fine des risques dans la région. Ainsi, la base de données de l'OMS, véritable système de *tracking* et de surveillance, compile des éléments relatifs aux infections émergentes et potentiellement dangereuses. Parmi les maladies sous surveillance accrue, quatre affectent le Moyen-Orient : il s'agit de la grippe aviaire, de la fièvre hémorragique Crimée Congo, de la méningite et de la fièvre de la vallée du Rift. Les maladies telles que le choléra, la poliomyélite et le virus West Nile font également l'objet d'une surveillance particulière.

Pour contrer les épidémies, des stratégies de prévention actives sont mises en œuvre dans la plupart des pays concernés. Ainsi, l'Arabie Saoudite a-t-elle mis en place un système proactif après les épidémies de méningite qu'elle a connues en 2000 et 2001 au moment du pèlerinage de la Mecque. Durant le pèlerinage, la vaccination contre la méningite, couvrant toutes les souches bactériennes, est obligatoire aux frontières de l'Arabie Saoudite ; un traitement systématique est par ailleurs administré aux personnes provenant de la zone méningitique d'Afrique. En outre, tous les voyageurs âgés de moins de 15 ans, à leur arrivée dans le pays, doivent être vaccinés contre la poliomyélite.

J'ajoute que vos entreprises devront ne pas négliger le paludisme pour leurs collaborateurs amenés à se rendre au Moyen-Orient. Pour se faire, l'on pourra se référer aux mises à jour publiées dans le bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) français, qui prends en compte la sensibilité au traitement, ou encore à la classification OMS.

Dans tous les cas, il convient de considérer les risques particuliers sur le site même, et donc, de mettre en œuvre une approche de terrain, pragmatique.

Analyse des risques environnementaux et sociaux

Les risques environnementaux sont classés en plusieurs catégories. Certains sont liés à la diversité géographique et climatique, au profil géophysique de la région ou encore à la pollution, atmosphérique notamment dans les zones de concentration de raffinage.

« Les éléments de cette analyse, effectuée très en amont du projet, devront être consignés dans les documents uniques d'analyse de risques. »

Les risques sociaux doivent également être considérés avec attention : le terrorisme, le risque de kidnapping, l'insécurité urbaine et la présence de mines sont autant d'éléments à prendre en compte.

Bien entendu, les impératifs de préparation varieront selon le type de projet.

Les urgences complexes

La dangerosité relative liée au profil de la région est majorée par les situations de conflit que connaît le Moyen-Orient. Il convient de ne pas oublier que la situation politique peut se dégrader rapidement. Les risques de sur-accident biologique (épidémies) ne devront pas être négligés.

II. Identification de la population concernée : rappel sur la situation des Français au Proche et Moyen-Orient

Les Français expatriés au Proche et au Moyen-Orient sont au nombre de 90 000 environ sur un total de 1,250 million, le Moyen-Orient connaissant une stabilisation de cette présence. Fin 2005, 7,6 % de la population française expatriée était installée au Moyen-Orient.

L'expérience des grands « assistants » a permis d'établir que l'impact des risques épidémiologiques sur la population expatriée restait relativement limité. En effet, celle-ci vit généralement dans un environnement protégé, soit en zone urbaine, soit parce qu'elle évite les terrains dangereux. Ainsi, la morbidité globale reste-t-elle calquée sur un modèle connu dans le monde occidental. Sachez que la plupart des interventions est motivée par la traumatologie, due aux accidents routiers en grande partie, et par des pathologies classiques, d'origines digestive ou cardio-vasculaire. Les expatriés partent souvent avec une préparation satisfaisante et ne sont, de fait, pas surexposés, au Moyen-Orient, du moins, la situation étant différente en Afrique.

Les modalités de rapatriement, induites par ce type de pathologies, sont donc tout à fait classiques. Le recours aux avions sanitaires spécialisés est relativement faible, les infrastructures de prise en charge étant de bonne qualité dans la région.

III. Etat des lieux de la qualité des infrastructures hospitalières et de la prise en charge au Moyen-Orient

Les infrastructures de prise en charge et les ressources sont généralement de bonne qualité au Moyen-Orient. Ainsi, à Sana, capitale du Yémen, l'hôpital universitaire de sciences et technologies est équipé d'un bloc de cardiologie interventionnelle, calqué sur les standards des structures de la région parisienne, dispose d'équipes formées localement ou à l'étranger et de plateformes techniques performantes. Des structures similaires sont en place dans d'autres pays du Moyen-Orient. Pour autant, vos entreprises doivent rester vigilantes en la matière et diligenter des audits réguliers, capables d'évaluer la compétence réelle des équipes.

Il convient de lister, pour chaque pays, les ressources existantes, en termes d'infrastructures. La qualité de prise en charge étant relativement homogène dans les capitales des pays du Moyen-Orient, c'est donc surtout la problématique de la distance et d'accès aux infrastructures de soins qui doit être considérée en premier lieu, dans le cadre de l'analyse des risques. Aussi, en cas d'éloignement de la capitale, il conviendra de déployer sur les grands projets, à forte concentration de population expatriée, des moyens adéquats. Par exemple, la mise en *standby* d'un hélicoptère sur le site, l'organisation de rotations régulières et sur demande, et même la construction d'une piste d'aviation sont autant d'éléments qui pourront être considérés. La conception du projet même devra, dès le départ, intégrer ces éléments. Bien entendu, la définition des modes opératoires sera particulière et propre à chaque projet.

S'agissant de la mobilisation du personnel expatrié sur des sites isolés, la stratégie à mettre en œuvre est donc invariable. Elle débute par l'analyse des risques-pays, l'identification précise des infrastructures de proximité à utiliser, des vecteurs de transport et des distances, et enfin, l'identification des structures de référence de stabilisation, situées, si possible, à proximité d'un aéroport, avant évacuation internationale. Dans tous les cas, c'est l'intervalle thérapeutique qui doit servir de référence. La capacité de stabilisation pré-hospitalière doit rester un objectif de premier ordre sur les sites isolés. Enfin, l'ensemble de ces éléments devra être consigné dans un document unique, la planification étant l'un des éléments de la prévention.

IV. Les mesures préventives

Parmi les mesures préventives à prendre, il convient de vérifier systématiquement l'aptitude des collaborateurs à l'expatriation et de préparer des plans de structure, comprenant l'inventaire des ressources, des schémas de télécommunication, l'organisation des soins et la stratégie de prise en charge ainsi que des fiches relatives aux modes opératoires selon les types d'urgence. En phase de déploiement, il s'agit de garantir le respect des recommandations individuelles et de procéder à la mise en œuvre des plans santé collectifs. Enfin, il convient de prescrire systématiquement un bilan de retour aux collaborateurs.

« Parmi les mesures préventives à prendre, il convient de vérifier systématiquement l'aptitude des collaborateurs à l'expatriation »

« Moyen-Orient : entre équilibres et déséquilibres »

par Frédéric ENCEL, Docteur en géopolitique, Professeur de relations internationales, Essayiste et Consultant en risques-pays

Frédéric ENCEL

Docteur en géopolitique, Professeur de relations internationales, Essayiste et Consultant en risques-pays.

FORMATION ET STATUT UNIVERSITAIRE

- Premier Prix du Concours National de la Résistance et de la Déportation, 1987
- Diplômé de Sciences-Po / section Politique, 1992 DEA de Géopolitique (major de promotion) à l'Institut Français de Géopolitique (Paris VIII), 1993
- Docteur en géopolitique de l'Université Paris VIII (Sous la direction du Pr. Yves Lacoste), Félicitations du Jury et proposition de publication de la thèse), 1997

ENSEIGNEMENTS

- Conférencier au Collège interarmées de défense et à l'Institut des Hautes Etudes de défense nationales
- Maître de séminaires à l'Institut d'études politiques de Rennes (prép-ENA)
- Consultant « Proche-Orient » auprès d'organismes intégrés au ministère de la Défense

EXTRAIT DE BIBLIOGRAPHIE

Géopolitique de Jérusalem - Flammarion, 1998 (rééd. poche 2000, 2001, 2002, 2003, 2004)

Le Moyen-Orient entre guerre et paix. Une Géopolitique du Golan. - Flammarion, 1999 (rééd. poche 2001).

Géopolitique d'Israël (avec F. Thual) - Seuil, 2004 (rééd. 2005, 2006)

Géopolitique du sionisme, Stratégies d'Israël - Armand Colin, 2006

I. Les notions d'équilibre et de déséquilibre

En géopolitique, la notion d'équilibre renvoie fondamentalement aux rapports de force. Sur tout territoire, s'expriment des rivalités de pouvoir autour desquelles se cristallisent des perceptions identitaires lourdes. Ces rivalités se développent généralement autour du concept de la souveraineté. L'abandon par une puissance de son influence sur une zone donnera lieu aux convoitises les plus diverses. Ainsi, par exemple, la perte d'influence et le recul - parfois volontaires - de la France et des anciennes puissances coloniales en Afrique noire favorisent-ils l'implantation de la présence chinoise dans cette zone.

S'agissant de l'équilibre moyen-oriental, l'intervention anglo-américaine en Irak, en 2003, a indéniablement favorisé un déséquilibre, ou plus exactement, une déstabilisation de la région. C'est ainsi que l'Iran a pu émerger dans les proportions que nous connaissons aujourd'hui. En effet, l'Iran chiite a pris l'ascendant sur l'ancien régime sunnite irakien, pays dans lequel s'exprime aujourd'hui la composante chiite de la population, majoritaire.

Pour autant, il convient de ne pas occulter le fait que l'Irak de Saddam Hussein, déjà, constituait le principal élément déstabilisateur de la région, quatre interventions militaires illégales ayant été déclenchées sous son impulsion, en 25 ans. D'ailleurs, tous les Etats frontaliers de l'Irak ont applaudi à l'intervention américaine en Irak, bien que n'exprimant pas cette satisfaction par les voies diplomatiques habituelles. Les Turcs, par exemple, ont été ravis d'assister à la chute de Saddam Hussein, qui soutenait ouvertement le PKK séparatiste kurde.

La problématique des équilibres et déséquilibres ne concerne pas uniquement les Etats mais s'applique également aux populations. Ainsi, en est-il des Chiites et Sunnites, qui, en partie instrumentalisés, se livrent à une guerre civile en Irak, ou encore des Arabes et des Perses.

En termes de problématique équilibres/déséquilibres, l'on peut citer le célèbre exemple de la Guerre froide. Le rapport de forces était plus souvent à l'avantage des Etats-Unis que de l'URSS. Néanmoins, c'est une certaine stabilité qui prévalait, l'équilibre de la terreur faisant son œuvre.

« La problématique des équilibres et déséquilibres ne concerne pas uniquement les Etats mais s'applique également aux populations »

La stabilité a également été le maître-mot de l'Administration Clinton. C'est ainsi que de 1992 à 2000, la politique internationale des USA a été très fortement marquée par la doctrine du non interventionnisme. Les conditions étaient propices à une telle doctrine : les Etats-Unis, pour ainsi dire, ne connaissaient aucun rival, l'ex-URSS étant plongée dans une situation extrêmement difficile et la Chine ne connaissant pas encore le niveau de croissance économique exponentielle qu'elle expérimente actuellement.

II. Le conflit israélo-palestinien et la guerre au Liban

Je poserai la question suivante : le conflit israélo-palestinien est-il réellement aussi déstabilisateur qu'on veut bien le dire ?

Un conflit israélo-palestinien peu déstabilisateur au plan local

Ainsi, l'ancien Ministre des Affaires Etrangères, Hubert Védrine, considérait-il (avec beaucoup d'autres) que le conflit israélo-palestinien constituait une véritable poudrière. Je ferai remarquer, pour ma part, que si la rue arabe est fréquemment échaudée par le conflit israélo-palestinien, il n'en reste pas moins qu'aucun gouvernement arabe n'a fait les frais de cette exaspération. Jamais même le conflit israélo-palestinien n'a constitué le moteur d'un conflit régional, y compris entre Israël et les pays arabes. Par ailleurs, jamais un conflit entre Etats arabes n'a suscité un regain de tension entre Israël et Palestine.

Par ailleurs, il convient de ne pas oublier que le Moyen-Orient ne constitue à rien d'autre qu'une représentation géographique. Aussi, la présence de pétrole à proximité de la zone de conflit israélo-palestinien est-elle un élément sensible tout relatif.

L'instrumentalisation du conflit israélo-palestinien en Europe occidentale

En réalité, ce n'est pas localement que le conflit israélo-palestinien est le plus déstabilisateur. En effet, nombreux sont les extrémistes qui tentent d'instrumentaliser le conflit et de l'importer en Europe occidentale, et particulièrement en Allemagne, au Royaume-Uni et en France, zones où les communautés arabo-musulmane et juive sont particulièrement présentes.

A titre de comparaison, le conflit israélo-palestinien n'a aucune commune mesure avec le conflit de l'Afrique des Grands Lacs, qui, en dix ans, a fait quatre millions de morts, auxquels s'ajoute le million de victimes du génocide tutsi de 1994.

La guerre au Liban

Le Liban constitue un microcosme du Moyen-Orient, en termes d'équilibres. Sur la base de sa constitution, le Liban est confessionnalisé : ainsi, c'est toujours un Président maronite qui se trouve à sa tête ; le Premier ministre doit être sunnite et le chef de l'Assemblée chiite. Cette répartition pose aujourd'hui problème : en effet, les chiites, alors minoritaires dans les années 30, sont aujourd'hui majoritaires et sous-représentés. Ils sont instrumentalisés par le parti extrémiste qu'est le Hezbollah. Cette surconfessionnalisation ne constitue pas seulement un problème interne, puisqu'elle permet l'instrumentalisation étatique par des puissances voisines, la Syrie en premier lieu, ainsi que l'Iran et, naguère dans une moindre mesure, Israël.

III. La bombe iranienne, véritable moteur d'une déstabilisation du Moyen-Orient

De mon point de vue, sur les plans moral, philosophique et juridique international, l'Iran a le droit, en tant que puissance souveraine et en vertu de la Charte des Nations Unies, de disposer de tous types d'armements. Ainsi, la Chine et le Pakistan, qui, pas plus que l'Iran ne sont des Etats démocratiques, disposent-ils déjà de la bombe nucléaire. En réalité, en effet, la Charte des Nations-Unies ne se préoccupe pas de la nature du régime en question ; elle s'attache surtout au principe de souveraineté et vise le maintien d'un certain équilibre des rapports de force entre Etats, pour limiter, dans le temps et l'espace, les guerres. Par ailleurs, bien que signataire du traité de non prolifération, l'Iran, à l'instar de la Corée du Nord, prendra certainement la liberté de dénoncer l'accord.

C'est en réalité la nature de l'équipe au pouvoir, soit les Pasdarans, qui m'amène à affirmer que l'Iran ne doit en aucun cas disposer de la bombe atomique. A cet égard, il convient de différencier le fanatisme pragmatique et le fanatisme dogmatique. Saddam Hussein correspondait au premier type : autant les pratiques internes étaient-elles dévastatrices pour les populations concernées, autant en matière de politique internationale, la prudence était-elle de mise, la dépendance à l'exportation de pétrole étant trop grande. Pour sa part, le fanatisme dogmatique constitue un courant beaucoup plus terrible. Les dirigeants fanatiques dogmatiques sont en effet guidés par une idéologie marquée par l'irrationnel et la foi aveugle. Tel est le cas des Pasdarans qui ont pris le pouvoir en Iran, il y a un an. La politique menée par l'Iran est empreinte de fanatisme dogmatique.

La lecture des lettres adressées par le Président Ahmadinejad à M. Bush et à Mme Merkel est à ce titre édifiante et illustre sans ambiguïté la nature de ce fanatisme dogmatique. L'inauguration d'usines d'eau lourde et la réactivation des centrifugeuses démontrent également la volonté de l'actuel régime d'aller le plus loin possible, de manière à obtenir des concessions toujours plus avantageuses en matière de nucléaire civil. La Troïka européenne a ainsi émis des propositions extrêmement importantes en la matière. Les Européens semblent espérer que l'Iran abandonnera son projet de devenir une puissance nucléaire militaire. Il s'agit d'une erreur d'analyse ! En effet, l'Iran a rejeté toutes les propositions en matière de coopération nucléaire civile, contenant une restriction dans l'enrichissement d'uranium.

La bombe iranienne, si elle venait à apparaître, serait sans aucun doute proliférante, et non pas principalement parce que les procédés de fabrication pourraient être cédés à des groupes terroristes.

En effet, jamais l'Arabie Saoudite arabe, sunnite et monarchique n'accepterait que l'Iran perse, chiite et républicaine dispose de la bombe qu'elle-même n'a pas. Or l'Arabie Saoudite dispose des ressources financières et humaines qu'elle n'hésitera pas à mettre à profit pour se doter de la bombe. Ce sont des réactions en chaîne sur fond de rivalité qui se mettront en œuvre. La Turquie, à son tour, revendiquera son droit à la bombe. L'Arabie Saoudite et la Turquie briseraient ainsi de fait l'alliance nouée depuis 1945 avec les Etats-Unis. C'est la raison pour laquelle les Etats-Unis et les Occidentaux doivent absolument démontrer qu'ils ont la capacité d'empêcher l'Iran d'avoir la bombe, sous peine de voir l'Arabie Saoudite s'en doter à son tour et s'enfermer dans une alliance strictement islamiste avec les pétromonarchies du Golfe. La Turquie pourrait quant à elle rejoindre le giron russe.

Potentiellement, donc, l'acquisition par l'Iran de la bombe nucléaire pourrait emporter des conséquences dévastatrices en termes de rapports de force géopolitiques.

« N'ayant pu faire que la justice fût forte, faisons que la force soit juste »

En guise de conclusion, je citerai Pascal : *« N'ayant pu faire que la justice fût forte, faisons que la force soit juste »*. Il me semble que l'ONU – mais nous autres démocrates également - serait fort bien inspirée de considérer cette sage pensée ...

Questions des participants

Question 1



Karim Natouri, pigiste pour La Revue du Courtage, L'Argus de l'Assurance, L'Expansion, L'Usine Nouvelle.

Je regrette que votre analyse néglige la dimension essentielle qu'est celle du Khalifat. Actuellement, Bagdad et la Mecque, villes principales du Khalifat, sont aux mains d'individus n'ayant aucune modération, et pourtant placés au pouvoir par l'Occident. Il semble donc que l'interventionnisme occidental contribue à aggraver la situation. Par ailleurs, il convient de souligner que Jérusalem, troisième ville sainte de l'Islam, est très convoitée par les régimes islamiques. Enfin, il convient de ne pas sous-estimer l'aspect dynamique de la géopolitique.

Frédéric ENCEL

Je souscris en partie au contenu de votre intervention. Il est indéniable que les Occidentaux ne sont pas les mieux placés pour donner des leçons. En effet, ce sont eux qui ont tracé des frontières artificielles par le passé, contribuant par là-même à l'instabilité des régions. J'estime pour ma part, cependant, que l'action des ONG et de certaines chancelleries – et donc, indirectement, des Occidentaux - qui tentent d'inciter certains régimes à davantage de respect des droits de l'Homme est louable et constitue même un impératif moral.

Pour ce qui est de l'accès à Jérusalem, je rappellerai que les souverains des pays arabes disposent d'un accès sans difficulté à la ville, en vue de pèlerinages par exemple. Pour ma part, j'estime cependant que les Israéliens devraient faire davantage d'efforts en matière de négociations. Ainsi, Ehoud Olmert devrait-il intensifier ses contacts avec Mahmoud Abbas, Président pragmatique et fort. Par ailleurs, il me semble qu'un partage équitable de Jérusalem, bien que difficile, serait réalisable, les problèmes frontaliers étant moins complexes que ceux de représentations identitaires. Rappelons que la sacralisation de Jérusalem résulte d'une construction politique. C'est l'instrumentalisation des zones géographiques et des perceptions, entre autres, qui mène à la guerre.

Enfin, bien entendu les relations internationales ne sont pas figées mais dynamiques.

Question 2

Laurent Fourier, Directeur Général – Région SEMA – International SOS

Est-il possible que les avions israéliens bombardent les installations nucléaires iraniennes ?

Frédéric ENCEL

Cette possibilité doit être envisagée, mais en dernier recours, simplement. D'un point de vue strictement militaire, les Israéliens ont la capacité de retarder l'aboutissement du programme nucléaire iranien. De telles manœuvres seraient cependant dévastatrices, sans compter que la DCA iranienne, très moderne et puissante, pourrait riposter. L'utilisation des missiles iraniens, pouvant atteindre le territoire israélien, n'est pas non plus à exclure.

Cependant, les Israéliens procéderaient de la sorte en dernier recours, et notamment en cas d'élection à la présidence des Etats-Unis d'Amérique d'un isolationniste, ce qui semble par ailleurs très peu probable. Le cas échéant, cependant, les Israéliens, qui ne permettront pas au régime iranien de posséder la bombe, seraient alors contraints d'agir seuls. J'ajoute que l'affaire de la bombe iranienne est avant tout un enjeu pour les Américains, la démonstration de force faisant force en géopolitique.

Question 3

Michel MORGENTHALER, Directeur de la Communication, du Contrôle Interne et de la Sécurité – Soletanche Bachy

Quel pronostic émettez-vous sur la pérennité de l'Etat d'Israël ?

Frédéric ENCEL

Israël fait face à trois menaces potentielles.

La première est celle de la dislocation interne ; cela semble très peu probable compte tenu du socle sioniste fraternaliste de la société israélienne qui, à chaque menace, voit la solidarité qui l'anime renforcée.

La deuxième menace, de nature militaire, semble improbable à l'heure actuelle : aucune coalition arabo-iranienne n'est aujourd'hui en mesure de détruire Israël. Même dans les prochaines années, le monde arabe, pour peu qu'il en ait la détermination, n'atteindra certainement pas le niveau technologique lui permettant de mener une telle opération. Le rapport de force basculera lorsque l'Iran détiendra l'arme atomique.

Enfin, la menace démographique pourrait s'exprimer sur le plus long terme. Pourtant, si le taux de fécondité de la femme arabe israélienne est bien supérieur à celui de la femme juive israélienne, il convient de souligner que celui-ci connaît un déclin spectaculaire depuis une vingtaine d'années. Dans l'hypothèse où le taux de fécondité de la femme arabe israélienne se maintiendrait et où Israël ne connaîtrait pas de nouvel afflux massif de Juifs de l'extérieur, la démographie pourrait s'équilibrer à 50/50, dans 60 ans seulement.

Je conclurai en soulignant le caractère fantasmé de ces menaces pesant sur Israël. Certaines existent certes mais ne s'exprimeront pas à court terme.